

**PROCÈS-VERBAL**  
**RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**DE L'ÉCOLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE**  
**TENUE LE 19 SEPTEMBRE 2022 À 18h15 (salle du personnel)**

**Présences:**

Isabelle Coulombe, directrice  
Josée Coderre, enseignante  
Nancy Chaussé, enseignante  
Normand Bonin, parent

Fanny Mayer, parent  
Marie-Ève Perreault, parent  
Tommy Pilote, parent

Absents : Marie-Claude Durand, enseignante, Vincent Grenier membre de la communauté

**Il y a quorum.**

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Josée Coderre propose l'adoption.

**CE-20220919-01**

**2. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022**

Fanny Mayer propose l'adoption.

**CE-20220919-02**

**3. Suivi du procès-verbal**

Aucun

**4. Questions orales du public**

Aucune question du public

**5. Normes et modalités 2022-2023**

La direction explique les modalités qui ont été établies par les enseignants en respectant les balises du régime pédagogique et de l'instruction annuelle.

Fanny Mayer propose l'adoption.

**CE-20220919-03**

**6. Rapport annuel de la présidence 2021-2022**

La présidente propose que chaque membre fasse la lecture du rapport. Aucune modification à apporter.

Marie-Ève Perreault propose l'adoption.

**CE-20220919-04**

Il y a une discussion concernant la possibilité de faire une campagne de financement cette année. Il est décidé qu'il n'y aura pas de levée de fonds pour cette année parce qu'il y a +/- 12000\$ dans le fonds 9.

**7. Mot des enseignants**

Une enseignante nous informe que Christian Marc Gendron pourrait venir chanter à l'école avec les enfants gratuitement. C'est à suivre.

La fête de la rentrée a été remise au jeudi 22 septembre parce que l'animateur était affecté par la Covid-19.

#### **8. Mot de la direction**

La directrice mentionne qu'elle souhaite envoyer un sondage pour savoir combien les parents sont prêts à déboursier pour les sorties et activités pour l'année scolaire 22-23. En fonction des résultats, nous pourrions prendre des décisions entourant le fonds 9.

La directrice indique qu'il y a une hausse des frais de transport probablement associée à la pénurie de chauffeurs et à la hausse du prix de l'essence. Il est évident que cela pourra augmenter le coût des activités et les frais demandés aux parents.

D'ailleurs pour les sorties, la directrice informe les membres que de nouvelles exigences sont demandées par l'assureur du CSSS pour les activités dont le risque des blessures est élevé.

La directrice souligne l'implication de Madame Nancy Chaussé au conseil d'établissement en 22-23 et la remercie pour son engagement.

#### **9. Autres points**

Afin d'assurer un recrutement plus efficace de parents bénévoles, il est suggéré de fournir une définition des tâches demandées pour éclaircir le mandat et pour intéresser plus de parents.

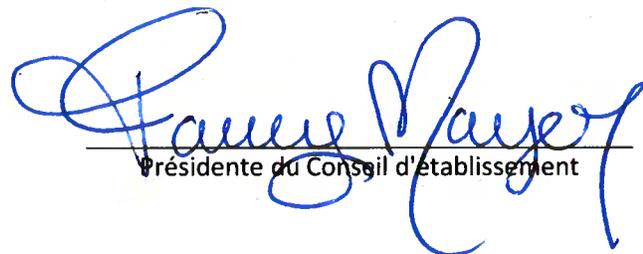
#### **10. Levée de l'assemblée**

Afin d'assurer un recrutement plus efficace de parents bénévoles, il est suggéré de fournir une définition des tâches demandées pour éclaircir le mandat et pour intéresser

Fanny Mayer propose la levée de l'assemblée à 18h55.

**CE-20220919-05**

  
\_\_\_\_\_  
Direction d'école

  
\_\_\_\_\_  
Présidente du Conseil d'établissement